

NOTE ACCUEIL EN CRECHES ET EN CENTRES DE LOISIRS

Depuis le 16 mars, le principe qui a guidé l'action concernant l'accueil des enfants a été de répondre aux demandes d'accueil des professionnels mobilisés dans la gestion de la crise tout en confinant le maximum d'agents. Ainsi leurs enfants de moins de 3 ans ont été accueillis du lundi au vendredi sur les sites de Crémieu et Morestel, avec les plus grands les mercredis et pendant les vacances scolaires. Afin de compléter l'offre et couvrir l'intégralité des besoins, le site de Saint-Marcel-Bel-Accueil a été ouvert.

La logique reste la même pour la période à venir. Des solutions doivent être apportées aux populations des Balcons du Dauphiné autant que possible et malgré de fortes contraintes. Dans les secteurs de l'enfance et de la petite enfance, un maximum de 10 enfants peut être accueilli simultanément par site. Cela dégrade de manière importante la capacité d'accueil habituelle de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné et oblige l'intercommunalité à une grande adaptation ainsi qu'à une organisation la plus optimale possible. Ainsi, l'accueil se fait au plus près du besoin des familles afin de permettre par les jeux de rotation, d'accueillir un plus grand nombre d'enfants en cumulé. La priorité est donnée aux enfants :

- dont les parents exercent des professions prioritaires dans la gestion de la crise ;
- qui sont habituellement accueillis dans nos établissements, crèches et centres de loisirs, et dont les parents travaillent avec une attention particulière donnée aux familles monoparentales. La durée de garde se fait au regard du besoin dans la période et non du contrat habituel ;
- n'entrant pas dans ces deux 1ères catégories et sous réserve de la disponibilité.

Chaque demande sera étudiée afin de couvrir au mieux les besoins.

Les demandes sont faites auprès de la directrice de crèche ou du centre de loisirs où l'enfant est accueilli habituellement, ou pour les professionnels prioritaires, au 04 69 31 21 98. L'accord est donné chaque semaine.

Le 11 mai, le fonctionnement est celui de la période de confinement, seules les crèches de Morestel et de Crémieu sont ouvertes. À compter du 12 mai, les enfants accueillis pendant la période de confinement seront progressivement redéployés sur les autres crèches, si pertinent, qui ré ouvrent, à savoir, celles de Frontonas, de Creys-Mépieu et de Montalieu.

La restauration n'est pas organisée et sera mise en service progressivement quand

cela sera possible d'un point de vue organisationnel et sanitaire.

Les centres de loisirs accueillent selon les mêmes critères. Les sites de Creys Mépieu, Chozeau, Crémieu et Montalieu sont ouverts à partir du 13 mai.

Bébébus, ou certains sites de centres de loisirs ne seront pas ré ouverts en mai (Hières-sur-Amby), et dans tous les cas pas avant le 25 mai.

Les Relais assistantes maternelles accompagnent les familles et les assistantes maternelles à distance. Quelques rendez-vous se font quand c'est indispensable en présentiel. Les temps collectifs sont annulés. Les référentes sont joignables par téléphone sur les lignes habituelles :

Les usagers du service Enfance ne sont pas accueillis à Villemoirieu, les réponses sont apportées à distance en maintenant le numéro dédié 06 81 88 44 54 ou par mail alexandra.guicherd@balconsdudauphine.fr.